



Bulletin d'inscription
Dezert Point Surf Club - Formule Entraînement 2018

Remplissez soigneusement ce bulletin puis retournez-le à :
Dezert Point - 171, Rue du Musée de la Préhistoire, 29760 Penmarch

Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Code.Postal : Ville :
Tél: Email(indispensable) :
Médecin Traitant :

Si le bénéficiaire de la prestation est mineur, ce bulletin d'inscription a valeur d'autorisation parentale et doit être rempli par le tuteur légal de l'enfant.

Formule Entraînement *Cochez les cases souhaitées*

Printemps : Mercredi 14h à 16h ou Samedi 10h à 12h ou Samedi 14h à 16h - 12 séances
 Automne : Mercredi 14h à 16h ou Samedi 10h à 12h ou Samedi 14h à 16h - 7 séances

Indiquez si vous souhaitez ou non bénéficier du trajet au départ de Quimper ou de Pont-L'abbé.
Comptez 1 heure avant pour le départ de Quimper et 1/2 heure avant pour le départ de Pont-L'Abbé par rapport aux horaires indiquez ci-dessus. RDV Place de Locronan à Quimper à 9h ou 13h, ou devant Intersport à Carrefour à 9h15 ou 13h15. RDV à Pont-L'Abbé au Rond Point de Kermaria à 9h30 ou 13h30.

RDV au club à Pors Carn Printemps 12 séances - 205€ - Automne 7 séances - 120€ -
Au départ de Pont-L'Abbé Printemps 12 séances - 260€ - Automne 7 séances - 150€ -
Au départ de Quimper Printemps 12 séances - 275€ - Automne 7 séances - 165€ -
Au départ de Quimper, précisez : Place de Locronan Intersport

Licence fédérale *Elle est valable du 1er janvier au 31 décembre. Elle est obligatoire pour les entraînements*

Licence choisie : Sportive - 30€ - Compétition - 40€ -
Un **certificat médical** de non contre indication à la pratique du Surf est nécessaire pour valider votre licence.
Le règlement de la licence se réalise sur un **chèque séparé** de celui des cours de surf.

Modalités d'inscription et d'organisation

Ce bulletin est à remplir seulement après avoir eu confirmation de votre inscription par e-mail de la part d'Olivier. Ce bulletin, le règlement et le certificat doivent être expédiés par voie postale **avant le 1er cours ou bien remis lors de ce dernier**. Les séances manquées pourront être rattrapées en fin de saison (**2 séances maximum**). En cas de blessures engendrant une absence prolongée d'au moins 5 séances, un avoir sur la saison suivante est possible.

Nom, Prénom (tuteur ou représentant légal) :

Date et signature :